



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2012-149 du 27 novembre 2012

OBJET : Personnel : modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Président

Le 27 novembre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 novembre 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 34

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.



Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE.

Avaient donné pouvoir :
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE.

Etait excusé : M. Thierry DUCURTIL

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Générales du 24 octobre 2012 et du 12 novembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau du 13 novembre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais au 27 novembre 2012, arrêtée comme suit :

FILIERE TECHNIQUE

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe
- Création d'un emploi de Chargé de mission à temps complet (emploi du niveau de la catégorie A)

FILIERE CULTURELLE

(Nouveau cadre d'emplois)

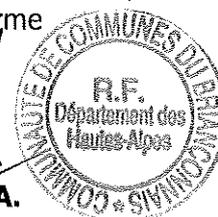
- Création de 12 postes permanents au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, comme suit :
 - 11 postes permanents à temps complet
 - 1 poste permanent à temps non complet (14/20^{ème})
- Création de 6 postes permanents au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, dont :
 - 3 postes permanents à temps complet
 - 1 poste permanent à temps non complet (10/20^{ème})
 - 1 poste permanent à temps non complet (14,5/20^{ème})
 - 1 poste permanent à temps non complet (17/20^{ème})

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 30 NOV. 2012

Date affichage : 04 DEC. 2012